

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Plan pour une
économie
verte  Québec 

Répertoire de projets

pour les organismes municipaux en adaptation,
atténuation et soutien à la transition climatique locale

Accélérer la transition climatique locale (ATCL)



Table des matières

Introduction	3	Adaptation	5	Atténuation	15	Soutien à la transition climatique locale	24
Définitions	4	Naturalisation d'un tronçon de route	6	Microréseau électrique	16	Taxation des surfaces minéralisées	25
		Aménagement de jardins de pluie	7	Biomasse forestière	17	Outils financiers et fiscaux écoconditionnels	26
		Bassin de rétention	8	Prêt de véhicules électriques municipaux	18	Outils de sensibilisation	27
		Verdissement urbain	9	Favoriser les échanges économiques et environnementaux	19	Conférence sur la transition énergétique	28
		Stationnement écoresponsable	10	Réfrigération novatrice	20	Formation à l'écoconduite	29
		Espace public inondable	11	Vélopartage en région	22	Plateformes électroniques de covoiturage	30
		Politique de l'arbre	12	Traverse piétonne intelligente	23	Politiques d'achat responsables	31
		Végétalisation côtière	13			Politiques d'événements écoresponsables	32
		Plan directeur de drainage	14			Comités consultatifs en environnement	33
						Intégration de la transition climatique dans la planification municipale	34
						Parcours éducatif	35



Source : Saint-Roch-des-Aulnaies, DanielTPhoto

Introduction

Les organismes municipaux sont de plus en plus confrontés à des défis croissants face aux changements climatiques. Le programme **Accélérer la transition climatique locale (ATCL)** vise à les soutenir dans l'atténuation des changements climatiques au Québec et à augmenter leur résilience face aux conséquences des changements climatiques sur leur territoire.

Afin d'inspirer les organismes municipaux dans la planification et la mise en œuvre de projets issus de leur plan climat, ce répertoire de projets inspirants a été élaboré.

Divisé en trois grandes catégories : adaptation, atténuation et soutien à la transition climatique locale, ce répertoire présente, sous forme de fiches, des projets inspirants, au Québec ou ailleurs, qui répondent à des enjeux locaux ou régionaux.

Ces types de projets ne sont pas garants d'obtenir un financement dans le cadre du volet 2 du programme ATCL. Il est de la responsabilité de chaque organisme municipal de veiller à ce que les projets choisis répondent à des enjeux contenus dans leur plan climat et de s'assurer du respect du cadre normatif applicable.

Ces projets ne sont pas réalisés par la Fédération québécoise des municipalités.

Il s'agit d'un exercice de recensement visant à présenter, à titre consultatif, des exemples concrets de projets menés au Québec.

Définitions

Adaptation

Ensemble des interventions visant à limiter les impacts négatifs des changements climatiques et/ou à tirer profit des occasions qui en découlent.

ATCL

Accélérer la transition climatique locale.

Atténuation

Ensemble des interventions visant à limiter les changements climatiques, principalement par la réduction des émissions de GES par les sources émettrices, et l'augmentation de l'absorption par les puits de carbone.

GES

Gaz à effet de serre, soit un constituant gazeux de l'atmosphère naturel ou anthropique, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre de rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages.

MRC

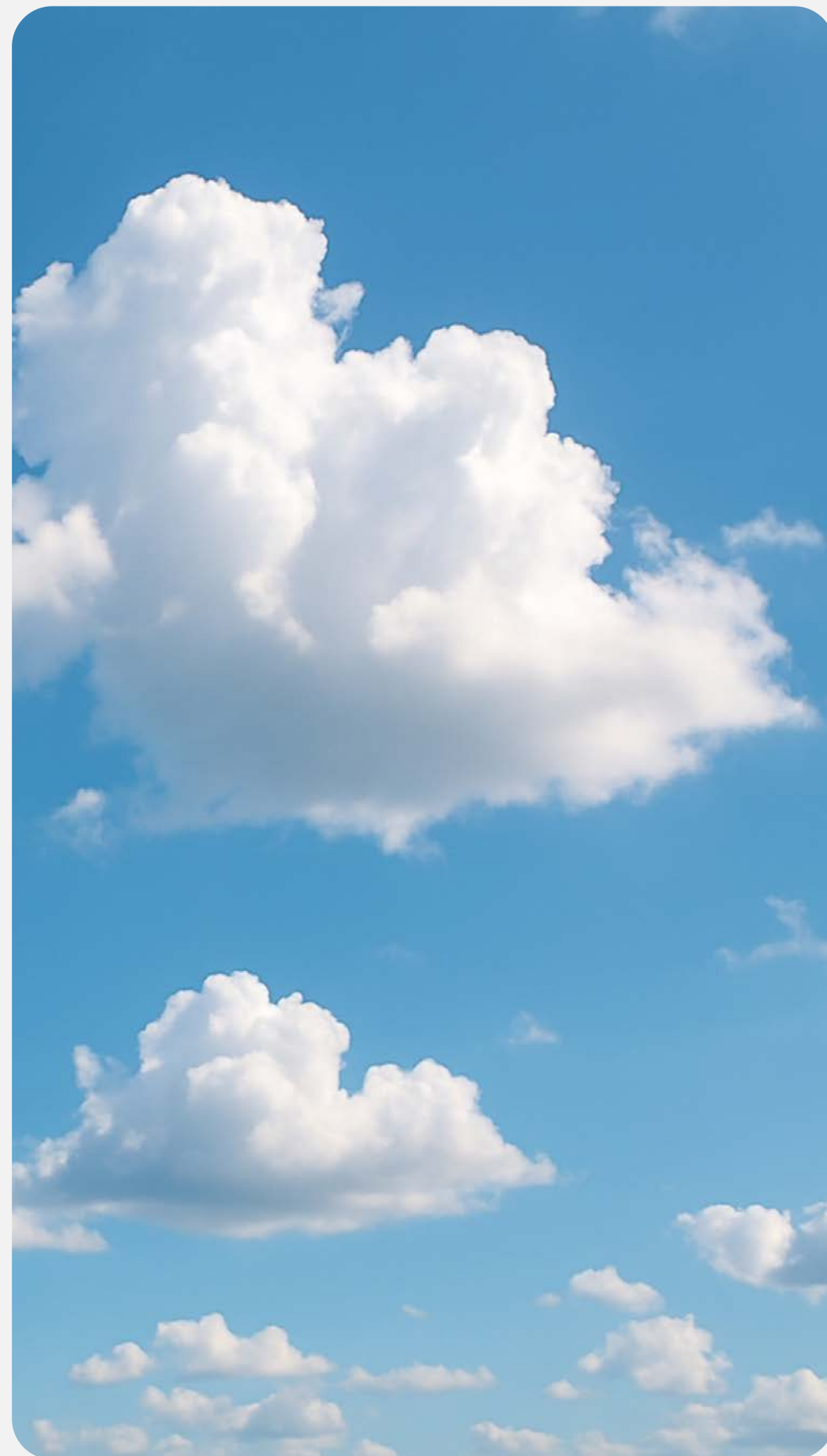
Municipalité régionale de comté.

Plan climat

Document de planification d'actions de lutte contre les changements climatiques, sur un horizon de temps défini, priorisées à la suite d'une démarche d'adaptation qui inclut l'appréciation, le traitement des risques ainsi que la détermination de mesures d'adaptation, d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'une évaluation du potentiel de réduction des émissions. L'outil énonce des objectifs d'adaptation et deux cibles de réduction d'émissions de GES, en fonction de la période visée.

Transition climatique

Transformation d'une société ou une collectivité et de son économie pour qu'elle réduise sa contribution aux changements climatiques et devienne résiliente face à ces derniers.



1

Adaptation



Naturalisation d'un tronçon de route

Précipitations abondantes (liquide et solide) et inondations pluviales

Ville de Bromont

MRC de Brome-Missisquoi

La Ville de Bromont faisait face à des problématiques d'inondations sur une rue construite dans les années 1970. Ce tronçon traversait une partie de la plaine inondable du lac Bromont et était régulièrement inondé.

En collaboration avec divers organismes, notamment la MRC de Brome-Missisquoi, l'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska et l'Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB), la Ville de Bromont a naturalisé le tronçon de rue désaffecté afin de lui donner une fonction écologique par l'aménagement d'un marais filtrant.

Le marais permet de contenir le niveau d'eau lors de fortes précipitations, de filtrer les matières en suspension et les contaminants causés par les activités humaines pour ainsi améliorer la qualité de l'eau avant son arrivée au lac.



Avant



Après

Source : Action Bassins Versants Bromont

Références

VILLE DE BROMONT

Forum de l'eau 2015 de la Yamaska — Aménagement d'un marais filtrant en bordure du lac Bromont, [En ligne], 2015.

→ www.reperteau.info

RÉPERT'EAU

Aménagement d'un marais filtrant en bordure du lac Bromont, [En ligne], 2025.

→ www.reperteau.info

Projets similaires

Aménagement d'un marais filtrant gérant et traitant les eaux de surfaces urbaines dans le but de protéger un milieu humide à Rosemère.

→ www.mamunicipaliteefficace.ca

Utilisation des phytotechnologies pour la végétalisation d'un marais filtrant à Saint-Augustin-de-Desmaures.

→ <https://lacsaintaugustin.com>

Implantation d'un marais filtrant à Ragueneau.

→ www.lemanic.ca

Aménagement de jardins de pluie

Précipitations abondantes (liquide et solide) et inondations pluviales

Ville de Candiac

MRC du Roussillon

Afin de mieux gérer les eaux pluviales sur son territoire, la ville de Candiac a aménagé, lors de la réfection de deux de ses places publiques (Hamilton et Halifax), des jardins de pluie (ou de biorétention). Ces jardins sont des dépréciations du sol qui sont végétalisés et qui sont raccordés au réseau d'égout pluvial. Ils sont habituellement situés en amont des grilles de puisard. Les jardins permettent de traiter de faibles quantités de précipitations in situ. Lors de périodes de grandes précipitations, ceux-ci permettent de contrôler une fraction du débit des eaux et d'évacuer l'excédent à travers le réseau normal d'égout pluvial.

En plus de gérer les débits, les jardins permettent de réduire la charge des polluants présents dans les eaux de ruissellement dont notamment le sable, les déchets, les hydrocarbures, etc. qui, autrement, se retrouveraient dans le réseau pluvial et pourrait se déverser dans un cours d'eau. Cette technique est aussi utilisée lors de la réfection de stationnements par le biais de bandes filtrantes ou même sur les terrains résidentiels et commerciaux afin de traiter les eaux provenant de surfaces minéralisées ou imperméables.



Source : Google Maps

Référence

RÉPERT'EAU

Des jardins de biorétention dans la ville de Candiac pour réduire la pollution des cours d'eau.
[En ligne], 2019.

→ www.reperteau.info

Projets similaires

Remplacement de conduite pluviale et aménagement d'aires de captation des eaux de pluie lors d'une sécurisation d'intersections à Victoriaville.

→ www.victoriaville.ca

Gestion des eaux de pluie d'un bâtiment municipal par l'aménagement de jardins de pluie à Nicolet.

→ www.nicolet.ca

Initiative en gestion des eaux pluviales à Boucherville.

→ www.boucherville.ca

Bassin de rétention

Précipitations abondantes (liquide et solide) et inondations pluviales

Ville de Saint-Jérôme

MRC de la Rivière-du-Nord

Dans les nouveaux ensembles résidentiels, la Ville de Saint-Jérôme mise sur la rétention des eaux de ruissellement plutôt que d'utiliser le réseau d'égout pluvial. Dans le cadre du projet, la Ville a mis sur une approche multidisciplinaire de manière à intégrer diverses fonctions. Des sentiers ont été aménagés et le milieu naturel boisé y a presque entièrement été conservé. De manière à limiter la tonte, la Ville a également décidé d'implanter des plantes indigènes à la région, du trèfle et un mélange de graminées dans son aménagement.

Afin de mener à terme un projet comme celui-ci, il est important de bien prendre en compte les éléments suivants :

- Favoriser la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire lors de la conception ;
- Discuter avec le ou les promoteurs afin de cerner en amont le ou les terrains pertinents pour mettre en place des bassins de rétention avec la contribution pour fins de parc ou les ententes avec les promoteurs ;
- Favoriser la mixité des fonctions.



Source : Ma municipalité efficace

Références

MA MUNICIPALITÉ EFFICACE

Le bassin de rétention du parc Schulz : une approche globale de la gestion des eaux de ruissellement, [En ligne], 2009.

→ www.mamunicipaliteefficace.ca

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Les bassins de rétention : une approche multidisciplinaire et multifonctionnelle, [En ligne], 2021.

→ www.ceriu.qc.ca

Projets similaires

Le bassin de rétention Cassiopée : une proposition de projet pilote à Québec.

→ www.cageq.ca

Guide d'aménagement des bassins de rétention Drummondville.

→ www.drummondville.ca

Aménagement d'un fossé de décantation, d'une aire de biorétention, d'un bassin de rétention à Québec.

→ www.robvq.qc.ca

Verdissement urbain

Vagues de chaleur et augmentation de température

Ville de Sherbrooke

Le projet regroupe six petits projets de verdissement et déminéralisation situés dans le secteur est de la Ville de Sherbrooke et qui sont tous chapeautés par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. L'ensemble vise à donner des espaces de fraîcheur connectés avec la nature dans des quartiers ayant des déficits d'espaces verts et des enjeux d'îlots de chaleur. Ces transformations se sont faites sur des terrains publics municipaux (emprise de rue) et sur d'autres appartenant au gouvernement du Québec (Cégep et Centre hospitalier). Parmi les actions menées, on note l'enlèvement de surfaces minéralisées, le verdissement de façade, la plantation d'arbre et l'ajout d'infrastructures collectives (espaces de détente, jardin communautaire, etc.). Un accent a été mis également sur les surfaces ne pouvant être déminéralisées en augmentant leur réflectance par l'ajout de matériaux de couleur pâle.

Afin de mener à terme un projet comme celui-ci, il est important de bien prendre en compte les éléments suivants :

- Identifier des terrains potentiels et des partenaires pertinents pour le projet ;
- Inclure toutes les parties prenantes, la population ou les usagers des lieux pour favoriser une appartenance au projet et à la cause.



Source : Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Référence

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE (CREE)
Vent de fraîcheur sur l'est, [En ligne], 2025.
→ www.environnementestrie.ca

Projets similaires

Déminéralisation et verdissement d'une partie du stationnement du centre communautaire à Saint-Apollinaire.
→ www.souslespaves.ca

Espace minéralisé transformé à l'école Paul-Jarry de Montréal.
→ www.grame.org

Métamorphose d'une zone imperméable à Saint-Mathieu-de-Rieux.
→ www.souslespaves.ca

Stationnement écoresponsable

Vagues de chaleur et augmentation de température – Précipitations abondantes (liquide et solide) et inondations pluviales

MRC des Sources

En 2025, la MRC des Sources a entrepris un chantier de végétalisation du stationnement de ses bureaux administratifs. Le projet visait à repenser l'aire de stationnement de manière à mieux gérer les eaux de pluie et de fonte des neiges, à diminuer le phénomène d'îlot de chaleur et à créer un espace convivial pour les employé(e)s et la population.

Ainsi, le projet a permis de :

- Créer une noue végétalisée;
- Aménager un bassin de rétention végétalisé;
- Procéder à la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes;
- Créer un habitat favorable aux couleuvres;
- Ajouter des nichoirs à hirondelles et à chauves-souris;
- Impliquer activement l'équipe de la MRC, de la réflexion à la réalisation.

La MRC prévoit également créer un espace nourricier. Ce projet a été financé à même le budget de fonctionnement de la MRC.



Source : Google Maps



Source : MRC des Sources

Référence

MRC des Sources, Émilie Robitaille, Chargée de projet en changements climatiques.

Projets similaires

Stationnement Pierre-Laporte à Victoriaville.

→ www.stationnementbioresponsable.wordpress.com

Transition d'un stationnement vers une place publique résiliente à Neuville.

→ www.lesateliersublo.com

Gestion durable des eaux pluviales au Marché public de Longueuil.

→ www.ceriu.qc.ca

Espace public inondable

Précipitations abondantes (liquide et solide) et inondations pluviales

Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Ville de Montréal

Un espace public inondable ou *Water square* est un concept provenant des Pays-Bas. Il s'agit de créer un espace public qui, suivant un épisode de précipitations abondantes, inonde le terrain ou des parties de terrain. La conception gravitaire fait en sorte que l'eau qui s'y accumule reste dans cet espace et est donc détournée du réseau pluvial et des autres infrastructures telles que les rues, trottoirs, etc. En plus des éléments de gestion des eaux pluviales, la place des Fleurs-de-Macadam est conçue de manière à limiter l'impact des îlots de chaleur par la mise en place d'arbres, de brumisateurs et d'abreuvoirs, en plus de favoriser une multitude d'activités pour la population.

Les espaces publics inondables peuvent prendre de nombreuses formes (terrains sportifs, culturels, etc.) en fonction du contexte dans lesquels ils sont réalisés. Il est important de prendre en compte les besoins de la population du secteur afin de bien concevoir les usages projetés de cet espace en plus des infrastructures de gestion des eaux pluviales.



Source : Steve Montpetit

Références

EXP Place des Fleurs-de-Macadam –
Aménagement résilient et innovateur
au Québec de la nouvelle place publique,
[En ligne], 2025.
→ www.exp.com

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE
BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC (ROBVQ)
Place des Fleurs-de-Macadam,
[En ligne], 2025.
→ www.robvq.qc.ca

VILLE DE MONTRÉAL
Place des Fleurs-de-Macadam,
[En ligne], 2025.
→ www.montreal.ca

Projets similaires

Le *water square* : la place à la pluie!
à Rotterdam aux Pays-Bas.
→ www.unpointcinq.ca

Water Square de Tiel aux Pays-Bas.
→ www.worldlandscapearchitect.com

Politique de l'arbre

Présence de pollen allergène

Depuis quelques années, les politiques de l'arbre se sont multipliées au Québec. Ces politiques touchent peu aux pollens allergènes et ce, malgré le fait qu'au moins 20 % de la population soit allergique. La présence des pollens allergènes est de plus en plus forte dans les milieux urbains. De multiples facteurs sont en cause, dont les changements climatiques. L'augmentation de la concentration du gaz carbonique (CO₂) et de la chaleur urbaine augmente la production de pollen. Une recherche montre que des choix d'aménagement par les municipalités ont aussi contribué à une prolifération du pollen en milieu urbain, notamment par une favorisation de la plantation des arbres mâles, qui produisent une plus grande quantité de pollen que les arbres femelles, ou la faible diversité des essences choisies dans les milieux urbains.¹

Afin de limiter la présence des allergènes dans les milieux urbains, les municipalités sont invitées à se doter de politique de plantation d'arbre ou de modifier leurs politiques de manière à intégrer les principes suivants :

- Favoriser la plantation d'arbres autant mâles que femelles;
- Favoriser la plantation d'espèces dont la pollinisation se fait par les insectes;
- Favoriser la diversité fonctionnelle des espèces;
- Prendre en compte les essences indigènes de la région.

Les municipalités peuvent également modifier leur réglementation municipale de manière à intégrer les principes pour la plantation sur les terrains privés.



Source : Ralph_Hammann

Références

LABELLE, ALAIN

Des saisons d'allergies plus intenses, mais des connaissances encore limitées, [En ligne], 2023.

→ www.ici.radio-canada.ca

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (MSSSINSPQ)

Pollens allergènes, [En ligne], 2024.

→ <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques/menaces/pollens-allergenes>

¹ SOUSA-SILVA, R., SMARGIASSI, A., KNEESHAW, D. et al. « Strong variations in urban allergenicity riskscapes due to poor knowledge of tree pollen allergenic potential ». *Sci Rep* 11, 10196. Également disponible en ligne : www.nature.com.

Végétalisation côtière

Érosion et submersion côtières

Ville de Sept-Îles

MRC de Sept-Rivières

La pointe de Moisie, située à une vingtaine de kilomètres du centre de Sept-Îles, a longtemps été malmenée par un groupe de squatteurs qui occupait cet espace pendant des années. Le passage des véhicules, une gestion des déchets et des eaux usées déficientes rendaient la pointe vulnérable à l'érosion. En 2012, des efforts ont été fournis pour faire cesser l'occupation et procéder à une grande opération de nettoyage. Cependant, même après ces interventions, la circulation des véhicules hors route en dehors des sentiers continuait de dégrader la côte.

Entre 2016 et 2018, Environnement Côte-Nord, avec plusieurs organismes et bénévoles, a entrepris une grande opération de plantation d'au moins 100 000 végétaux afin de limiter l'érosion de la berge. D'autres améliorations ont également été effectuées comme l'installation de balises pour que les véhicules tout-terrain puissent circuler de manière respectueuse, l'aménagement d'un stationnement et la pose de panneaux de sensibilisation pour les visiteurs. De plus, l'équipe a posé des barrières qui captent le sable de manière à le conserver et à régénérer la berge. Une berge en santé permet de réduire les conséquences de la hausse du niveau des océans, d'atténuer les impacts lors de grandes tempêtes et lorsqu'il y a moins de couvert de glace durant l'hiver. À la suite des plantations, plusieurs espèces sont revenues sur le site pour y vivre et nidifier.

Malgré le succès du projet, une surveillance et de la sensibilisation constante doivent se faire afin de limiter les impacts des visiteurs qui ne respectent pas les consignes du lieu.



Source : Simone Diotte

Références

DIOTTE, SIMONE
La pointe de Moisie, restaurée pour mieux résister,
[En ligne], 2025.
→ www.unpointcinq.ca

ENVIRONNEMENT CÔTE-NORD
Restauration de la pointe de Moisie, [En ligne], 2025.
→ www.crecn.org

Projets similaires

Plus de 12500 plants pour la restauration de berges
au Parc national du Bic.
→ www.sepaq.com

Contrôle du roseau commun dans un marais restauré
à Saint-André-de-Kamouraska.
→ www.catalogue.ogsl.ca

Plan directeur de drainage

Dégel du pergélisol

Première Nation Crie Whapmagoostui

Cette communauté située près de la baie d'Hudson fait face aux défis des changements climatiques et particulièrement du dégel du pergélisol. En effet, les épisodes de pluies au printemps et en automne, combinés à l'augmentation des cycles gel-dégel favorisent l'accumulation d'eau sur le territoire de la communauté. Conséquemment, des dommages importants aux routes de gravier et aux infrastructures sont identifiés, ainsi que de la nuisance pour la circulation des piétons et des véhicules.

Le plan, échelonné sur 6 phases de réalisation entre 2016 et 2022, a misé sur les éléments suivants :

- Une approche axée sur la recharge des nappes phréatiques en raison du contexte géologique du territoire ;
- L'utilisation de simulation hydraulique pour tenir compte des changements climatiques ;
- La versatilité, le poids, la durabilité et la manœuvrabilité des matériaux en raison du contexte distinctif de la communauté, étant accessible que par avion ou par bateau et la réduction des GES ;
- Une utilisation raisonnée des matériaux de manière à limiter l'accumulation dans les dépôts secs déjà surchargés ;
- La collaboration et l'inclusivité de l'ensemble de la communauté dans la conception et la construction afin de favoriser l'économie locale et la formation de la main-d'œuvre.

Concrètement, des chambres de rétention ont été utilisées pour limiter le transport des sédiments et favoriser le rechargement des nappes phréatiques. Ces chambres ont également permis de réduire la longueur de certaines sections d'égout. L'utilisation de conduites en PEHD a permis de réduire le poids et a favorisé la maniabilité par les équipes en place.



Crédit photo : CIMA+

Référence

CIMA+

Plan directeur drainage Première Nation Crie Whapmagoostui,
[En ligne], 2021.

→ www.canadianconsultingengineer.com

2

Atténuation



Microréseau électrique

Conversion énergétique, efficacité énergétique et gestion de la puissance

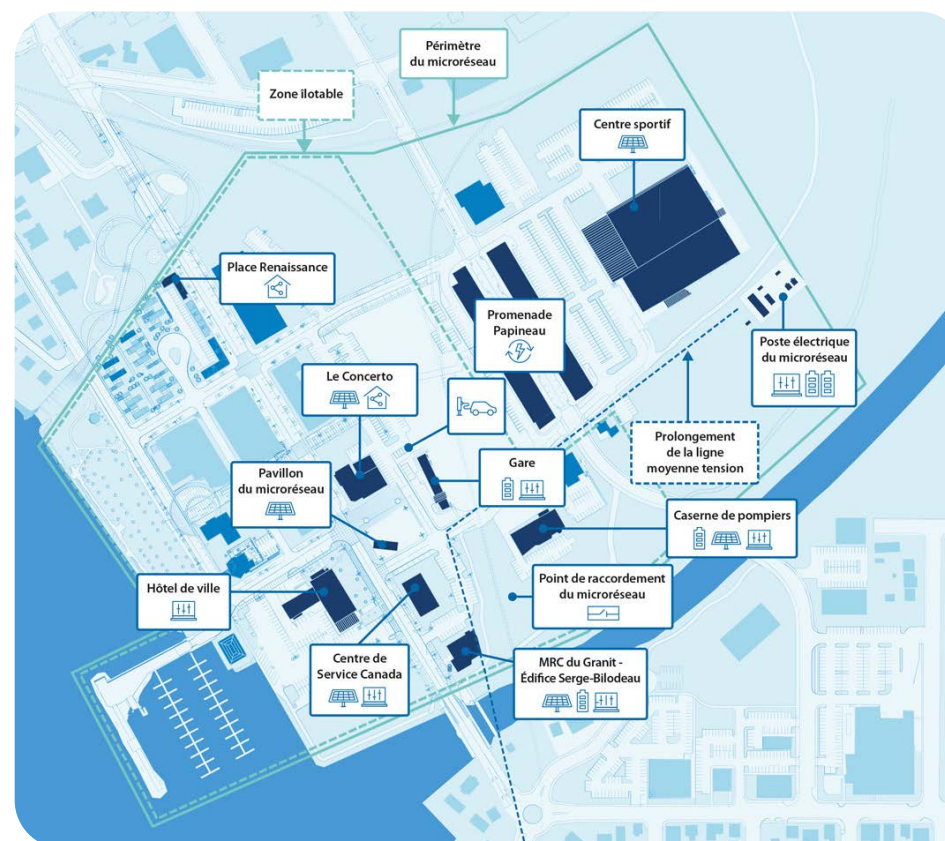
Ville de Lac-Mégantic

MRC Le Granit

À la suite de la tragédie ferroviaire de 2013, plusieurs bâtiments devaient être reconstruits et rénovés. En collaboration avec Hydro-Québec, la Ville et la population se sont tournées vers un projet innovant afin de réduire les énergies fossiles. Le microréseau est le premier du genre au Québec et a été inauguré en 2021.

Ce réseau, construit à l'échelle d'un quartier, comprend différents composants sur environ 30 bâtiments et terrains municipaux, gouvernementaux, commerciaux et résidentiels. On y retrouve des panneaux solaires, des dispositifs de stockage et des outils permettant de gérer la consommation d'énergie des bâtiments. Il est relié à des bornes électriques permettant la recharge des véhicules électriques municipaux et des particuliers. Le réseau peut être autosuffisant lors, par exemple, de tempêtes ou de coupures sur le réseau principal. Il peut également permettre à Hydro-Québec de procéder à des échanges d'énergie lors des périodes de pointe en hiver ou pour supporter le réseau de manière globale afin de limiter la production d'électricité.

Les citoyens et commerces à l'intérieur du microréseau peuvent, même s'ils n'ont pas d'équipements, s'alimenter à partir du réseau. Ces citoyens sont invités à utiliser des technologies d'efficacité énergétique afin de supporter le réseau.



Source : Ville de Lac-Mégantic

Références

HYDRO-QUÉBEC
Premier microréseau du Québec – Un projet source de fierté,
[En ligne], 2025.
→ www.hydroquebec.com

VILLE DE LAC-MÉGANTIC
Le microréseau, [En ligne], 2025.
→ www.ville.lac-megantic.qc.ca

Projet similaire

Microréseau à Fort Wayne, Indiana (États-Unis).
→ www.wfft.com

Biomasse forestière

Conversion énergétique

Municipalité de Saint-Ubalde

MRC de Portneuf

En 2012, la municipalité débute son projet de remplacer ses vieux réservoirs de mazout et de transformer le système de chauffage par un système fonctionnant à la biomasse forestière. La biomasse forestière est le résidu de la transformation du bois. Des activités forestières se situent près de la municipalité et l'église, la bibliothèque, le bureau de poste, le centre paroissial et le bureau municipal sont liés par une conduite et reliés à une chaudière alimentée par la biomasse. Au départ, l'ensemble des bâtiments municipaux ainsi que l'école primaire et une pharmacie étaient visés par le projet. Toutefois, les coûts de raccordement trop élevés à l'aréna et à l'école, ainsi que certaines mises aux normes, ont fait modifier le projet. Il se concentre maintenant sur les bâtiments qui sont à proximité du site accueillant le système de chauffage. Un petit réservoir de mazout est présent en support au système lors des maintenances, et depuis 2015, un autre réseau dessert les bâtiments des travaux publics.

Le projet a permis de déplacer 95,1% des combustibles fossiles et de l'électricité utilisée pour le chauffage des bâtiments. Le projet a donc permis la réduction d'environ 133 tonnes de GES par année.



Source : Vision Biomasse Québec

Références

FONDS MUNICIPAL VERT (FMV)
Les résidus forestiers, une source d'énergie inégalée pour une petite municipalité, [En ligne], 2025.
→ www.fondsmunicipalvert.ca

VISION BIOMASSE QUÉBEC
Réseau de chaleur de Saint-Ubalde, [En ligne], 2025.
→ www.visionbiomassequebec.org

Projets similaires

Système de chauffage à la biomasse à Causapscal.
→ www.visionbiomassequebec.org

Investissements dans la biomasse à Sayabec et à Saint-Cléophas.
→ www.ici.radio-canada.ca

Convertir le système de chauffage de Maison Mère en un système fonctionnant à la biomasse.
→ www.baiesaintpaul.com

Prêt de véhicules électriques municipaux

Électrification des transports

Ville de Prévost

MRC de la Rivière-du-Nord

Depuis 2018, la Ville remplace ses véhicules à essence par des véhicules électriques. Au moins 50 % de la flotte est maintenant constituée de véhicules électriques. La Ville participe également à l'initiative SAUVÉR qui permet de partager à ses citoyens, à l'aide d'une application, certains véhicules électriques que possède la Ville. Une camionnette et un véhicule peuvent être empruntés par les citoyens pour leurs besoins. Le prêt de la camionnette s'inscrit dans une optique de favoriser son utilisation pour que les ménages n'achètent pas de plus gros véhicules pour leurs besoins personnels.

Pour une municipalité intéressée par un tel projet, il est important de prendre en compte les éléments suivants :

- Bien déterminer les besoins et l'utilisation de la municipalité afin de choisir le ou les bons modèles de véhicule ;
- Bien communiquer le projet afin de sensibiliser la population à la pertinence des véhicules électriques et de l'autopartage.

Le projet a permis la réduction d'environ 18,7 tonnes de GES sur environ 102 600 km parcourus.



Source : Ville de Prévost

Référence

ROULONS ÉLECTRIQUE

Prévost : chaque geste compte, [En ligne], 2025.

→ www.roulonselectrique.ca

Projets similaires

Initiative SAUVÉR

Emprunt de la camionnette électrique à la MRC de Joliette.

→ www.mrcjoliette.qc.ca

Projet pilote d'autopartage de véhicule électrique à Plessisville.

→ www.plessisville.quebec

Favoriser les échanges économiques et environnementaux

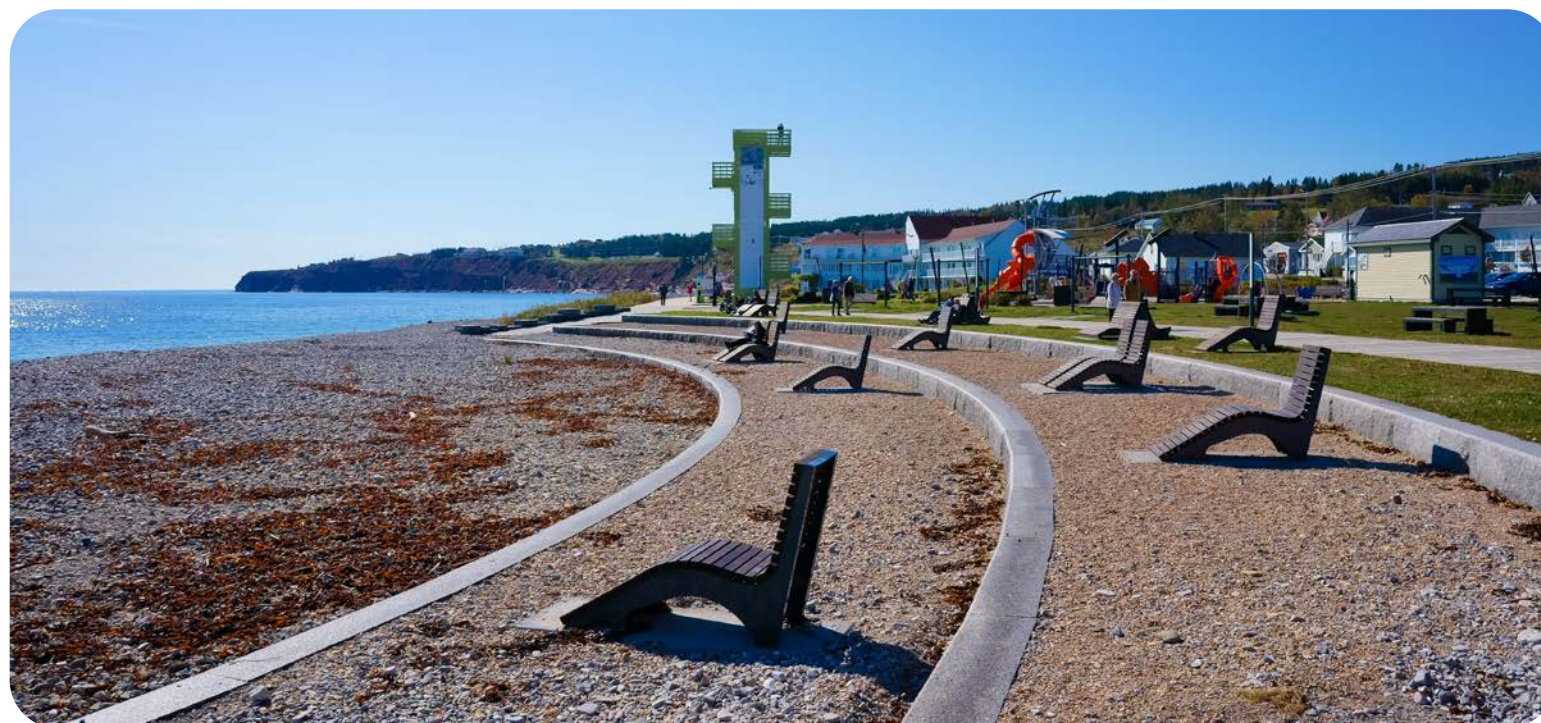
Économie circulaire

Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine

Le conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a lancé en 2016 une initiative visant la participation des acteurs locaux afin de favoriser les échanges économiques et environnementaux sur le territoire.

Le projet d'économie circulaire propose tout d'abord d'identifier les éléments à mettre à commun par les différents acteurs de la région. Par la suite, les agents mettent en relation les acteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) de la région entre les besoins et les ressources disponibles. Les associations peuvent être d'ordre organisationnel (échange et maintien de main-d'œuvre), économique ou environnemental. La récupération des résidus d'une industrie pour les réemployer dans une autre, ou encore le regroupement d'achats afin de réduire l'utilisation de ressources, sont des exemples d'échange environnemental prenant place par l'entremise de ces maillages.

Selon une estimation, la réduction des GES serait de l'ordre d'environ 13,4 tonnes. Il est estimé que 809 061 kg de matière vierge ou résiduelle auraient été évités ou détournés. Les retombées se mesurent aussi par la réduction de l'exploitation des ressources et des impacts des matières résiduelles.



Crédit photo : Yingna Cai

Références

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE (CRE-GASPÉSIE)
Synergie Gaspésie, un projet d'économie circulaire enfin lancé en région, [En ligne], 2025.
→ www.cregaspesie.org

SYNERGIE GASPÉSIE
Lorsque des résidus des uns deviennent la richesse des autres, [En ligne], 2025.
→ www.synergiegaspesie.ca

Réfrigération novatrice

Conversion énergétique

Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

MRC de Beauce-Sartigan

En 2009, l'aréna Marcel-Dutil et une salle mécanique devaient être rénovés du fait de leur vétusté. La municipalité a donc exploré l'ensemble des options disponibles. Elle a découvert une entreprise qui cherchait un projet pour éprouver une technologie 100 % transcritique au CO₂ comme système de réfrigération, soit une première mondiale. En plus de ces travaux, la municipalité a procédé à l'installation de diverses mesures comme l'isolation complète du bâtiment, un système de douche à bouton-poussoir, un système d'éclairage DEL, un système de chauffage des chambres de l'aréna avec un réseau de glycol sur la récupération de chaleur, ainsi qu'un système de récupération de chaleur sur l'eau chaude ayant la capacité de fournir 100 % de l'eau chaude domestique sans système d'appoint. Cela a permis d'éliminer complètement l'utilisation du propane.

Il est estimé que l'ensemble des mesures a permis de réduire l'émission de 200 tonnes de CO₂ par année.

Pour une municipalité intéressée par un tel projet, il est important de prendre en compte les éléments suivants :

- Effectuer une recherche exhaustive des technologies offertes sur le marché;
- Réfléchir sur l'ensemble des systèmes pouvant permettre la réduction des gaz à effet de serre.



Source : Olivier Turcotte

Références

EN BEAUCE.COM

Visite au cœur de l'Aréna Marcel-Dutil, [En ligne], 2011.

→ www.enbeauce.com

MA MUNICIPALITÉ EFFICACE

Rénovation de l'Aréna Marcel-Dutil de Saint-Gédéon-de-Beauce, [En ligne], 2025.

→ www.mamunicipaliteefficace.ca

Projet similaire

Réduire la charge de réfrigérant d'ammoniac dans un système frigorifique d'aréna à Montréal.

→ www.ashraemontreal.org

Consommation énergétique zéro

Efficacité énergétique

Ville de Varennes

MRC de Marguerite-D'Youville

Aux prises avec une bibliothèque ne correspondant plus aux normes, la Ville de Varennes a décidé de la démolir et de la reconstruire. La nouvelle bibliothèque est devenue le premier bâtiment institutionnel au Québec à consommation énergétique zéro. Le bâtiment produit autant d'électricité qu'il en consomme. Afin d'obtenir ces résultats, en plus des professionnels attirés au projet, la Ville s'est adjoint le centre de recherche fédéral CanmetÉNERGIE et le Réseau de recherche sur les bâtiments solaires de l'Université Concordia. Le nouveau bâtiment, en plus d'utiliser des panneaux solaires et des pompes géothermiques, utilise des méthodes passives pour réduire la consommation d'énergie :

- La disposition est-ouest du bâtiment permet une meilleure luminosité;
- Les étagères sont disposées de façon perpendiculaire afin de prolonger la lumière naturelle;
- Les fenêtres sont disposées de manière à s'adapter au climat (grandes fenêtres et certaines sont motorisées);
- Et l'utilisation de bois et d'une roue thermique pour retourner l'air chaud vicié.

L'ensemble des mesures permet de produire jusqu'à 50 000 kWh/an qui peuvent être dirigés dans le réseau d'Hydro-Québec.

En plus des éléments sur le bâtiment qui sont positionnés de manière à récupérer et à produire de l'énergie, le bâtiment est équipé de plomberie à faible débit, permettant d'économiser de 30 à 40 % de l'eau utilisée. Le stationnement est également écologique par l'aménagement de pavé alvéolé, la plantation d'arbres, une réduction du nombre de cases et l'aménagement de bandes filtrantes. L'ensemble du projet permet la réduction de 302 tonnes de GES par an, par rapport à un projet conventionnel.

Il est à noter que le programme ATCL ne finance pas en priorité les projets de type « innovation » ou « projet de vitrine ». Les projets de conversions énergétiques et d'efficacité énergétique plus simples sont privilégiés.



Crédit photo : voirvert.ca

Références

FONDS MUNICIPAL VERT (FMV)
La première bibliothèque municipale nette zéro au Canada démontre l'étendue des possibilités, [En ligne], 2025.
→ www.fondsmunicipalvert.ca

PROJETS VERTS
Bibliothèque de Varennes, [En ligne], 2025.
→ www.projetsverts.voirvert.ca

Projets similaires

Un premier bâtiment municipal net zéro à Montréal.
→ www.voirvert.ca

Un premier bâtiment institutionnel certifié Passivhaus à La Pêche.
→ www.bgla.ca

Vélopartage en région

Mobilité active

Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Depuis 2023, la régie met à disposition des vélos électriques répartis sur l'ensemble du territoire gaspésien. En 2024, 42 vélos sont mis en circulation répartis sur 6 municipalités (Carleton-sur-Mer, Chandler, Gaspé, Maria, New Richmond et Sainte-Anne-des-Monts). L'idée est de favoriser l'utilisation du vélo, même hors des grands centres urbains. Les touristes, comme les résidents peuvent utiliser en payant soit un tarif unique, soit un abonnement. Comme les territoires sont plus grands, la tarification est adaptée en conséquence. Comparativement aux systèmes de vélopartage de Québec et de Montréal qui fonctionnent avec une plage de 45 minutes, le service alloue une plage de 90 minutes. Les membres de l'organisme Vélo Québec bénéficient d'une réduction sur les abonnements saisonniers. La régie a rencontré quelques difficultés lors de la première saison de 2023, dont la nécessité d'embaucher une ressource dédiée à soutenir le réseau.



Source : RÉGIM

Référence

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Explorez votre municipalité en vélo électrique*, [En ligne], 2025.
→ www.regim.info

Projets similaires

Lancement de Vélopartage Orford.
→ www.canton.orford.qc.ca

Vélos à assistance électrique à Saguenay.
→ www.sts.saguenay.ca

Lancement du projet de vélos en libre-service de la MRC de Nicolet-Yamaska.
→ www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

Traverse piétonne intelligente

Mobilité durable

Ville de Candiac

MRC de Roussillon

Ayant à cœur la sécurité des usagers de la route les plus vulnérables, la Ville de Candiac s'est alliée à une entreprise française afin que soient installées, sur quatre intersections de son territoire, des traverses piétonnes intelligentes. Les intersections se trouvent aux abords de deux écoles ainsi que de la bibliothèque municipale. Ces intersections ont été choisies du fait de la vulnérabilité des personnes qui les utilisent. Les enfants sont souvent à risque, surtout si les infrastructures n'y sont pas sécuritaires. Ce projet favorise et maintient la marche comme mobilité active auprès de cette population.

Les traverses consistent en des dalles lumineuses à DEL situées sur la chaussée. Un système de détection est présent afin que les lumières s'allument seulement lors du passage d'un piéton. Les lumières sont ajustées en fonction du moment où passera le piéton de manière à informer les automobilistes de la présence de celui-ci à l'intersection.

Étant un projet pilote orchestré avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, une autorisation a été obtenue spécifiquement pour ce projet. Si les résultats sont probants, dans les prochaines années, les municipalités désirant ces infrastructures pourront y avoir recours.



Source : Groupe Colas

Référence

VILLE DE CANDIAC
Candiac implante des traverses piétonnes intelligentes et lumineuses aux abords d'écoles, une solution inédite en Amérique, [En ligne], 2024.
→ www.candiac.ca

Projets similaires

Un passage piéton lumineux, dynamique et interactif à Andelys.
→ www.voyage.aprr.fr
Une traverse piétonne intelligente à Peachtree.
→ www.govtech.com

3

Soutien à la transition climatique locale



Taxation des surfaces minéralisées

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Ville de Boucherville

Agglomération de Longueuil

Ayant comme objectifs d'accroître le verdissement, d'améliorer la gestion des eaux pluviales dans les milieux bâtis et de lutter contre les îlots de chaleur, la Ville de Boucherville a choisi d'instaurer une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2024.

Le **Règlement n°2023-404 imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2024** décrit la méthodologie utilisée afin de calculer les surfaces minéralisées, le taux de taxation, les exemptions ainsi que les réductions possibles. Par exemple, la taxe pourrait être réduite si un propriétaire d'un immeuble non résidentiel effectue des travaux réduisant la superficie de surface minéralisée.



Référence

VILLE DE BOUCHERVILLE
Surface minéralisée, [En ligne], 2025.
→ www.boucherville.ca

Projets similaires

Règlement R.V.Q 3239 Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables de la Ville de Québec.

Règlement numéro 557 Règlement concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces minéralisées de la Ville de Carignan.

Règlement L-12965 encadrant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville de la Ville de Laval.

Outils financiers et fiscaux écoconditionnels

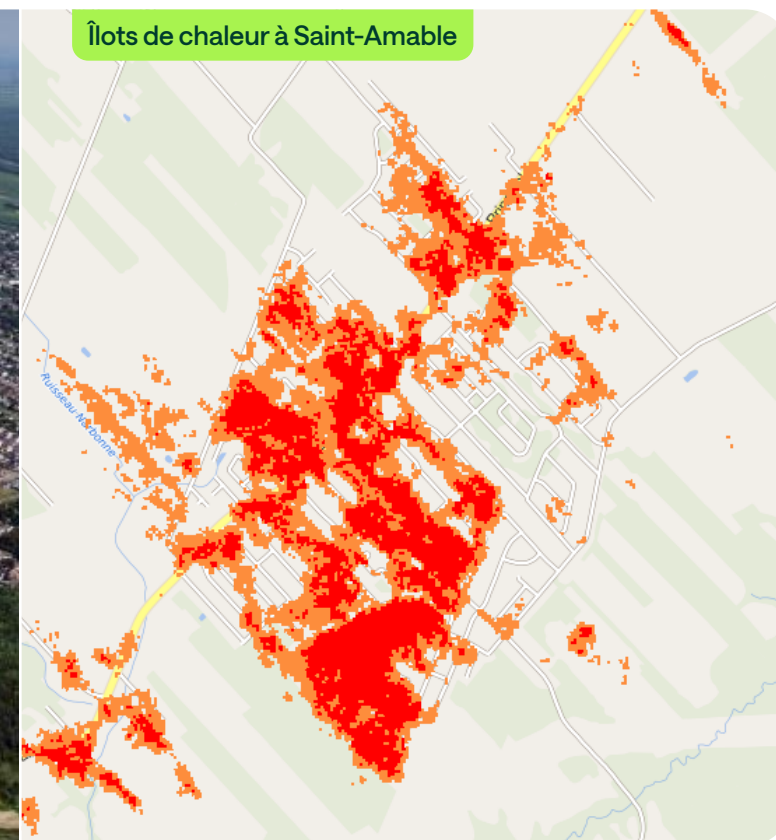
Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Ville de Saint-Amable

MRC de Marguerite-D'Youville

Afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains présents sur son territoire, la Ville de Saint-Amable a développé une mesure fiscale écoconditionnelle. Ainsi, lors de l'adoption en 2024 du **Règlement numéro 807-00-2024 décrétant les taux de taxation et les compensations pour l'année 2025**, la Ville impose une taxe de 200 \$ aux propriétaires qui ne possèdent pas un minimum d'un (1) arbre feuillu dans chacune de leur cour avant.

Les sommes recueillies sont versées dans un fonds destiné au verdissement de la ville. Cette mesure est complémentaire au Programme de vente d'arbres à faible coût.



Extrait du Géoportail de santé publique du Québec

Références

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)
Cartographie des îlots de chaleur urbains, [En ligne], 2025.
→ www.inspq.qc.ca

JAKARTA CARTOGRAPHIES 3D
Inventaire des arbres, [Vidéo en ligne], 2023.
→ Repéré au www.youtube.com

VILLE DE SAINT-AMABLE
[En ligne], 2025.
→ www.st-amable.qc.ca

Projet similaire

Règlement numéro 1601-2021 Règlement imposant une redevance réglementaire pour promouvoir la protection de la canopée et pour pourvoir aux besoins d'un fonds destiné à financer la plantation d'arbres, la mise en place de mesures visant la plantation d'arbres et la sensibilisation de la population sur l'importance de la canopée de la Ville de Victoriaville.

Outils de sensibilisation

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Ville de Mont-Tremblant

MRC des Laurentides

Le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Tremblant a développé des outils de sensibilisation et de mobilisation liés à des enjeux présents sur son territoire.

Ces outils, sous forme de dépliants, renseignent les citoyennes et les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter afin de mieux comprendre les impacts de leurs habitudes de vie sur les infrastructures municipales, notamment celles en approvisionnement en eau potable et en traitement des eaux usées, mais aussi sur divers enjeux comme l'agriculture urbaine, la préservation et la protection de la bande riveraine ou le tri des matières résiduelles.



Source : Ville de Mont-Tremblant

Référence

VILLE DE MONT-TREMBLANT
Outils de sensibilisation, [En ligne], 2025.
→ www.villedemont-tremblant.qc.ca

Projets similaires

Outils de sensibilisation à Magog.
→ www.ville.magog.qc.ca

Outils de sensibilisation à Lévis.
→ www.ville.levis.qc.ca

Outils de sensibilisation aux Îles-de-la-Madeleine.
→ www.muniles.ca

Conférence sur la transition énergétique

Mobilisation, formation et sensibilisation

Ville de Candiac

MRC de Roussillon

La Ville de Candiac offre à ses citoyennes et ses citoyens des conférences gratuites sur divers sujets en lien avec la transition énergétique. Ces conférences permettent de mobiliser et de sensibiliser la population sur la transition climatique.

1. Présentée par Écohabitation, cette conférence porte sur le remplacement d'un système de chauffage au mazout, au gaz naturel ou à l'électricité par une option économique et efficace.
2. Présentée par Hydro-Québec, cette conférence porte sur le programme LogisVert et du service de maison intelligente Hilo.



Références

ÉCOHABITATION
Nos formations, [En ligne], 2025.
→ www.ecohabitation.com

HYDRO-QUÉBEC
Programme Logis Vert, [En ligne], 2025.
→ www.hydroquebec.com

HYDRO-QUÉBEC
Hilo, [En ligne], 2025.
→ www.hiloenergie.com

VILLE DE CANDIAC
Séries de conférences – Transition énergétique,
[En ligne], 2025.
→ www.candiac.ca

Formation à l'écoconduite

Mobilisation, formation et sensibilisation des acteurs

Ville de Lévis

Il y a près de 10 ans, la Ville de Lévis réalisait son premier plan de réduction des gaz à effet de serre (GES). Dans ce plan, diverses actions ont été mises en place afin de réduire les émissions de GES de la Ville, notamment, une formation en écoconduite à tous les chauffeurs dans le but de les outiller afin de réduire leur consommation de carburant.

Selon le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «l'écoconduite est une nouvelle approche de conduite qui réduit la consommation de carburant, réduit l'impact environnemental, tient compte des progrès technologiques et favorise la sécurité routière».

Cette initiative simple à mettre en place a pour but d'encourager une conduite plus énergétiquement efficace et plus sécuritaire.

→ [Conseils et astuces](#)

→ [Trucs sur l'écoconduite](#)



Source : MRC de Marguerite-D'Youville

Références

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DES FORÊTS (MRNF)

*L'éco-conduite – Pour une nouvelle génération
de conducteurs*, [En ligne], 2025.

→ www.saaq.gouv.qc.ca

VILLE DE LÉVIS

*Lutte contre les changements climatiques – Actions mises
en place par la Ville de Lévis*, [En ligne], 2022.

→ www.ville.levis.qc.ca

Projet similaire

Écoconduite à la MRC de Marguerite-D'Youville.

→ www.margueritedyouville.ca

Plateformes électroniques de covoiturage

Mobilisation, formation et sensibilisation des acteurs

Les plateformes électroniques de covoiturage permettent d'inciter l'adoption de gestes favorables à la transition climatique. En effet, elles offrent des alternatives au voiturage en solo.

Plusieurs MRC ont des partenariats avec des plateformes comme *Embarque*, *Covoiturage.ca* ou *Netlift*. À titre d'exemples, un regroupement de MRC de la région des Laurentides s'est uni avec l'entreprise québécoise Netlift pour le déploiement d'une application de covoiturage, tandis que des MRC des régions de la Montérégie, de Lanaudière, de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent utilisent la plateforme Embarque afin de promouvoir le service.

Embarque

- Bas-Saint-Laurent
- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Lanaudière
- Montérégie

Netlift

MRC participantes :

- Antoine-Labelle
- Argenteuil
- Les Laurentides
- Pays-d'en-Haut
- La Rivière-du-Nord
- Transport adapté et collectif



Politiques d'achat responsables

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Ville de Baie-Saint-Paul

MRC de Charlevoix

→ Politique d'approvisionnement responsable
et procédures d'achat

→ www.baiesaintpaul.com

Ville de Baie-Comeau

MRC de Manicouagan

→ Politique d'achat responsable

→ www.ville.baie-comeau.qc.ca

Ville de Pointe-Claire

Agglomération de Montréal

→ Guide d'approvisionnement responsable

→ www.pointe-claire.ca

Ville de Drummondville

MRC de Drummond

→ Politique d'approvisionnement responsable

→ www.drummondville.ca

Municipalité de Papineauville

MRC de Papineau

→ Politique d'achat local

→ www.papineauville.ca



Politiques d'événements écoresponsables

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Ville de Magog

MRC de Memphrémagog

→ Politique d'événements écoresponsables

→ www.ville.magog.qc.ca

Municipalité d'Austin

MRC de Memphrémagog

→ Politique d'événements écoresponsables

→ www.municipalite.austin.qc.ca

Ville de Mont-Tremblant

MRC Les Laurentides

→ Guide éco événementiel pour des pratiques responsables

→ www.villedemont-tremblant.qc.ca

Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

MRC de Matawinie

→ Politique d'approvisionnement responsable

→ www.ste-marcelline.com

Municipalité de Lantier

MRC Les Laurentides

→ Politique événementielle

→ www.lantier.quebec



Comités consultatifs en environnement

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

La création d'un comité consultatif en environnement (CCE) est l'occasion pour les organismes municipaux d'impliquer la population, de créer un sentiment d'appartenance, de mieux renseigner les dirigeants sur divers enjeux à caractères environnementaux et de soutenir la transition climatique à l'échelle locale ou régionale.

Voici quelques exemples de CCE à travers le Québec :

- Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
- Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
- Municipalité de Saint-Aubert
- Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
- Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu
- Municipalité de Deschambault-Grondines
- Ville de Montréal-Ouest
- Municipalité de Saint-André-Avellin
- Ville de Saint-Sauveur
- Municipalité de Lac-des-Seize-Îles
- Municipalité d'Adstock
- Municipalité du Canton de Stanstead



Intégration de la transition climatique dans la planification municipale

Gouvernance et intégration des changements climatiques dans les politiques, stratégies, réglementations ou plans municipaux

Chaudière-Appalaches

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) s'est intéressé aux patinoires extérieures sur son territoire. Avec l'augmentation des redoux hivernaux et des cycles de gel et de dégel, la saison d'utilisation des patinoires extérieures est de plus en plus affectée. Le CRECA a développé la plateforme *Gnette ta glace* qui vise à réunir les employé(e)s de municipalités de moins de 5 000 habitants chargé(e)s de veiller à l'entretien des patinoires extérieures.

Gnette ta glace se décline en trois volets :

1. Le suivi de l'état des patinoires des municipalités participantes afin d'accumuler des données ;
2. La formation et l'échange d'informations quant à la gestion et l'entretien des patinoires ;
3. La réflexion de la population et de l'ensemble des acteurs sur l'avenir des sports d'hiver.

Ainsi, le partage d'expériences et de données permet de mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur cet équipement municipal, tout en offrant la possibilité de mieux adapter les techniques d'entretien et de trouver des solutions.



Source : Google Maps

Référence

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRECA).
Gnette ta glace, [En ligne], 2023.
→ www.creca.qc.ca

Parcours éducatif

Mobilité durable

Ville de Drummondville

MRC de Drummond

La Ville de Drummondville a inauguré en 2020 un village de formation au vélo. Il s'agit de la première infrastructure du genre au Québec. Destiné aux jeunes, le village d'environ 6 000 mètres carrés est constitué de rues et bandes cyclables, de bâtiments et d'éléments permettant aux jeunes d'apprendre les signalisations existantes, la réglementation en lien avec la pratique du vélo ainsi que les bons comportements à adopter lors de l'utilisation d'un vélo. Plusieurs organismes ont collaboré au projet dont le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le CIUSS de la Mauricie-Centre-du-Québec ainsi que le centre communautaire Sintra-Saint-Charles.

Le parcours est accessible gratuitement aux familles, aux organismes et aux centres de la petite enfance de la région. La Ville organise également des formations en été avec les enfants qui fréquentent les camps de jour de la Ville. Il s'agit d'un des éléments du plan de mobilité durable de la Ville.



Source : Ville de Drummondville

Référence

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Ville de Drummondville inaugure le tout premier parcours de vélo éducatif au Québec, [En ligne], 2020.

→ www.drummondville.ca

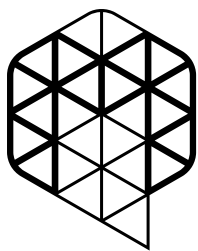
Projets similaires

Des parcs cyclistes pour initier les tout-petits au vélo dès le plus jeune âge au Danemark.

→ www.centdegres.ca

Des parcs d'éducation cycliste à Laval.

→ www.laval.ca



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Plan pour une
économie
verte



Québec

